

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°2023.35
ARRÊTÉ DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 à L. 2213-4 concernant les pouvoirs de police de la circulation du maire ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés ministériels subséquents ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la demande de TEAM RESEAU, représentée par Madame Valérie Brosse, en date du 29 juin 2023, pour la mise en sécurité des travaux prévus : pose d'un coffret ENEDIS au 19 rue de l'Eglise à la Barre en Ouche ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes : Stationnement

ARRETE

Article 1 : Du lundi 17 juillet 2023 et pour une durée de 30 jours, le stationnement et le dépassement seront interdits sur cette zone pour les véhicules légers et poids lourds. La circulation sera alternée manuellement.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - quatrième partie - signalisation de prescription - sera mise en place à la charge de l'entreprise.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la mairie déléguée de La Barre en Ouche et sur le site de la manifestation.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté municipal seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire de Mesnil-en-Ouche, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Eure, l'Agence Routière Départementale de Brionne et le Représentant de TEAM RESEAUX sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Eure ;
- M. le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de l'Eure ;
- M. le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Brionne ;
- M. le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- M. le Représentant de TEAM RESEAUX.

Fait à Mesnil-en-Ouche, le 30 juin 2023,

Le Maire délégué,
Bernard VANDOOREN,



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et sa publication.

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêt de police de circulation Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024*01
Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒		
Dénomination : <u>TEAM RESEAUX</u> Adresse : <u>28 rue d'Avrilly</u> Code postal : <u>27000</u> Localité : <u>EVREUX</u> Pays : _____ Nom contact : _____ Prénom contact : _____ Téléphone : <u>02.32.62.22.00</u> Indicatif pays : _____ Fax : _____ Indicatif pays : _____ Courriel : <u>valerie.brosse@teamreseaux.com</u>		
Si le bénéficiaire est différent du demandeur Dénomination : <u>ENEDIS</u> Adresse : _____ Code postal : <u>76250</u> Localité : <u>DEVILLE LES ROUEN</u> Pays : _____ Nom contact : _____ Prénom contact : _____ Téléphone : _____ Indicatif pays : _____ Fax : _____ Indicatif pays : _____ Courriel : _____		
Localisation du site concerné par la demande Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____ Hors agglomération ☐ En agglomération ☐ Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ Adresse Numéro : <u>19</u> Nom de la voie : <u>RUE DE L'EGLISE</u> Code postal : <u>27330</u> Localité : <u>LA BARRE EN OUCHE - MESNIL EN OUCHE</u>		
Nature et date des travaux Permission de voirie antérieure : Oui ☒ Non ☐ Si oui indiquer la référence : _____ Description des travaux : <u>Terrassement - pose d'un coffret ENEDIS - branchement électrique</u> Date prévue de début des travaux : <u>17 JUILLET 2023</u> Durée des travaux (en jours calendaires) : <u>30</u>		
Réglementation souhaitée Durée de la réglementation (en jours calendaires) <u>30</u> Date de début de réglementation <u>17 JUILLET 2023</u> Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐ Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐ Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐ Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐ Circulation alternée : <u>Par feux tricolores</u> ☐ <u>Manuellement</u> ☒ Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ Largeur de voie maintenue _____ Suppression de voie ☐ Nombre de voie(s) supprimée(s) _____		

Intervention de :	Stationner	Dépasser
Circuler véhicules légers ☐ poids lourds ☐	véhicules légers ☒ poids lourds ☒	véhicules légers ☒ poids lourds ☒
Vitesse limitée à : _____ km/h Itinéraire de déviation (à préciser par sens) : _____ _____ _____ _____		
Autres prescriptions : _____ _____ _____		

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Nom contact : _____ Prénom contact : _____

Téléphone : _____ Indicatif pays : _____

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : _____

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} ☒ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒ Numéro d'affaire : _____

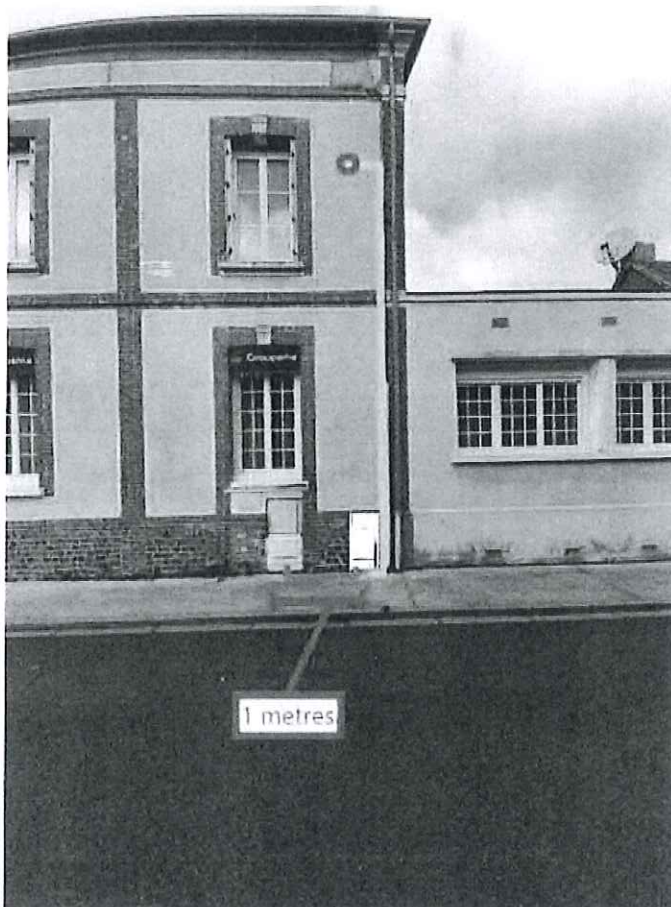
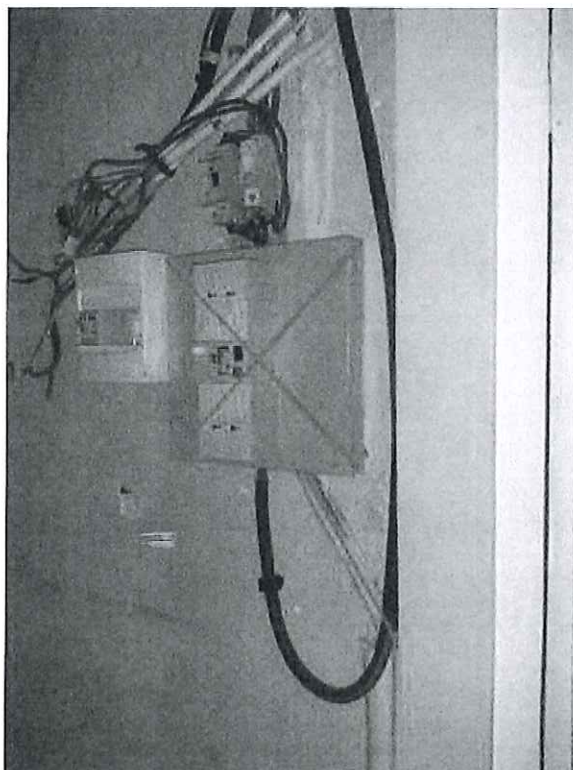
Fait à : EVREUX Le : 28 juin 2023

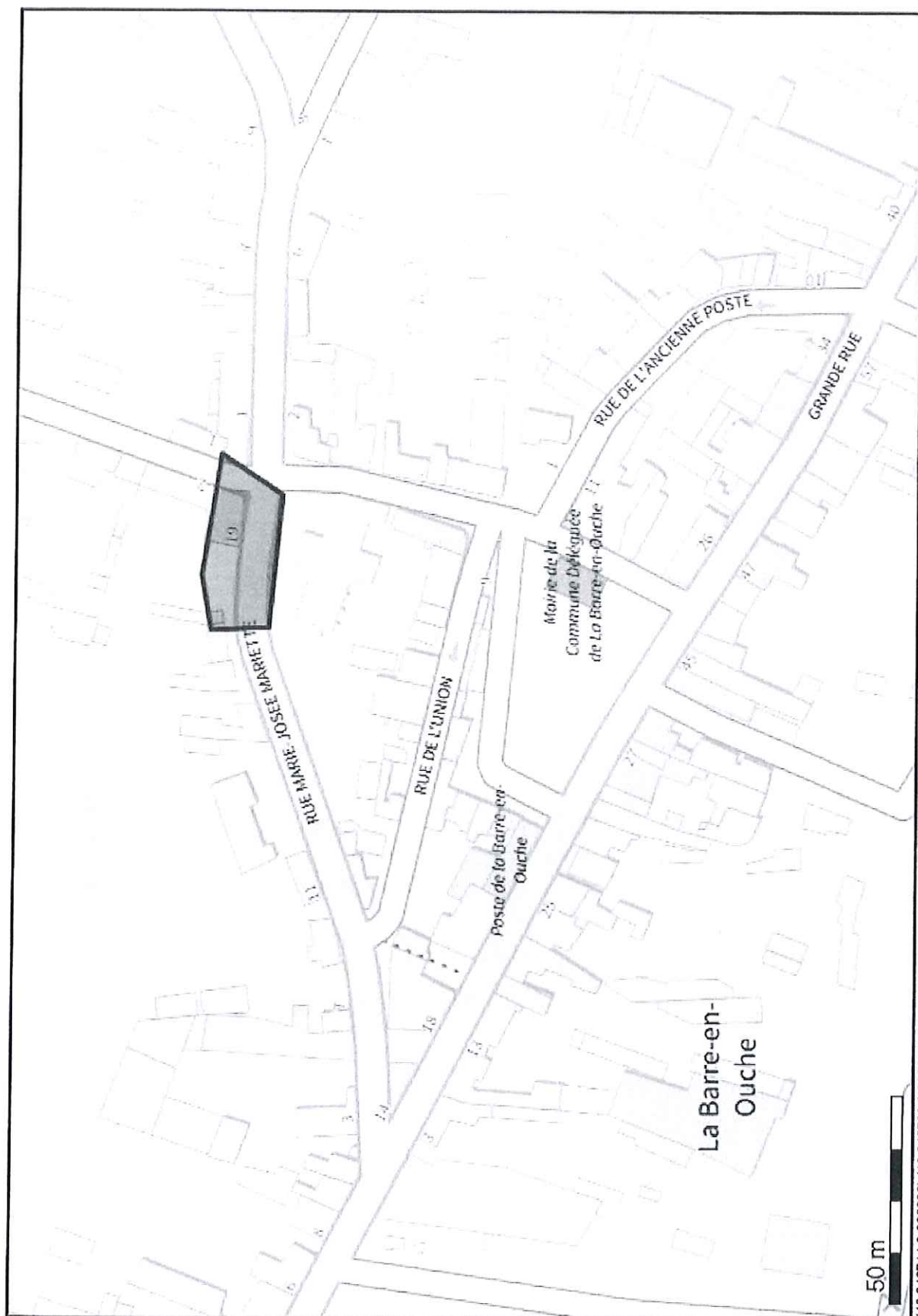
Nom : BROSSE Prénom : Valérie Qualité : _____

(DAC_P2_V5_v1.00)

TEAM RESEAUX
 28 rue d'Avrilly
 27000 EVREUX
 Tél. 02 32 62 22 00
 Siret 431 231 257 00079

L'emplacement des coffrets et des supports, ainsi que les tracés des réseaux seront confirmés lors de l'étude définitive.
Les travaux sont sous réserve des autorisations administratives, des autorisations de passage et des contraintes techniques.
Toute demande de modification de la présente solution technique après signature du devis entraînera une reprise d'étude, qui sera facturée, ainsi qu'un réajustement éventuel des délais de réalisation des travaux.





(48.946744 0.665629);(48.946702 0.666026);(48.946568 0.665892);(48.946595 0.665452);(48.946723 0.665447);(48.946744 0.665629);